

Somme Numérique

Aménagement numérique du territoire

Présentation du projet de conception, déploiement, exploitation et maintenance des Infrastructures et des solutions nécessaires à la mise en œuvre d'un territoire connecté et durable sur le territoire de la Somme

somme
Numérique

Contexte de la demande:

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le 29/05/2024
ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Le déploiement d'un réseau d'objets connectés dans le département de la Somme présente des avantages significatifs pour assurer une utilisation efficace des ressources naturelles, une gestion optimale des déchets, une économie d'énergie et une prévention accrue des risques naturels. Les capteurs IoT peuvent surveiller les ressources telles que l'eau, l'électricité et les combustibles fossiles. En collectant des données en temps réel, ces capteurs permettent d'optimiser l'utilisation de ces ressources, de détecter les fuites et de minimiser les pertes. Par exemple, dans le cadre d'une commune, les capteurs peuvent permettre de minimiser le gaspillage de la ressource en eau. Les poubelles intelligentes équipées de capteurs peuvent signaler leur niveau de remplissage. Cela permet une collecte plus efficace des déchets, réduisant ainsi les coûts de collecte et l'impact environnemental. De plus, les capteurs peuvent détecter les déchets dangereux ou illégaux, facilitant leur élimination appropriée. Les bâtiments intelligents peuvent ajuster automatiquement l'éclairage, le chauffage et la climatisation en fonction de la présence des occupants et des conditions météorologiques. Cela réduit la consommation d'énergie inutile. Les compteurs intelligents permettent aux utilisateurs de surveiller leur consommation d'électricité en temps réel, les encourageant à adopter des comportements plus économes en énergie. Les capteurs météorologiques et sismiques peuvent détecter les conditions dangereuses telles que les tempêtes, les inondations et les tremblements de terre. Ils peuvent alerter les autorités et les citoyens, permettant une réponse rapide et une réduction des dommages. Dans le cas des inondations, par exemple, les capteurs peuvent surveiller les niveaux d'eau des rivières et des cours d'eau, fournissant des alertes précoces pour évacuer les zones à risque.

Par une délibération en date du 06 mai 2024, le comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique ont autorisé le Président à déposer toute demande de financement pour la présente opération. C'est dans ce contexte que la présente demande est réalisée.



LE FONDS VERT

Fonds d'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

somme
numérique

Résumé du projet:

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le 29/05/2024
ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Le syndicat mixte Somme Numérique s'engage à créer un réseau d'objets connectés dans le département de la Somme, visant à transformer ce territoire en un espace connecté et durable. L'objectif est de réaliser des économies d'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de gérer efficacement les déchets, l'eau et l'électricité, et de prévenir les risques naturels. Pour y parvenir, le syndicat mixte prévoit de mener des expérimentations concrètes. Ces "démonstrateurs" correspondent à des cas d'utilisation spécifiques identifiés dans les territoires pilotes et volontaires, tels que la télérelève des compteurs d'eau, la gestion des armoires d'assainissement, la surveillance des niveaux de crues, la commande du chauffage bâtiminaire, la mesure des taux de remplissage des Points d'Apport Volontaires (PAV), la télérelève des compteurs d'eau, la surveillance des niveaux d'eau des réservoirs et la connectivité des horloges d'armoires d'éclairage public



somme
numérique

Présentation du Projet: présentation du syndicat mixte Somme Numérique

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le 29/05/2024
ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Somme Numérique est un syndicat ouvert qui exerce la compétence « aménagement numérique du territoire » sur l'ensemble du département de la Somme (80), ainsi que sur la partie seino-marine de la communauté de communes des Villes Sœurs. Son fonctionnement obéit aux règles du Code Général des collectivités Territoriales et notamment aux articles L.5721-1 et suivants ainsi qu'aux articles L.5211-12 à L.5211-14. Il compte 16 membres parmi lesquels figurent le Département de la Somme et l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du département. La communauté de communes interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle a fait le choix d'adhérer au syndicat mixte Seine Maritime Numérique.



somme
Numérique

Présentation du Projet: présentation du syndicat mixte Somme Numérique

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Au titre de sa compétence, il œuvre sur deux axes de développement :

Le RIP Somme Numérique : Le déploiement d'un réseau d'initiative publique sous forme d'infrastructures de télécommunications sur fibre optique (FTTH).

Le développement des usages en matière de technologies de l'information de la communication (TIC)

Les principaux objectifs affichés par Somme Numérique sont :

- Réduire la fracture numérique (opérations de montée en débit + déploiement de la fibre optique SDTAN 1 & 2)
- Assurer les mêmes services en milieu rural que dans les grandes villes
- Permettre aux collectivités adhérentes de réduire les coûts liés à la dématérialisation
- Mutualiser les besoins pour l'achat de prestations / matériels : groupement télécom, ENT, outils de communication ...

Le syndicat mixte souhaite s'engager dans une transition numérique durable et responsable en travaillant notamment sur la réduction de l'empreinte énergétique liés aux usages numériques

somme
numérique

Présentation du Projet: le département de la Somme

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



La Somme est le second département le moins peuplé des Hauts-de-France avec un peu plus de 571 000 habitants. L'économie samarienne est principalement tournée vers le secteur tertiaire mais les activités agricoles et industrielles restent très présentes. L'économie touristique n'est pas négligeable grâce, notamment, à l'attractivité de la façade maritime à l'ouest et au tourisme de mémoire lié à la 1^{ère} guerre à l'Est du département.

Le département de la Somme est donc très rural avec une densité de population faible de l'ordre de 93 hb au km² et 27,5 % de la population résidant dans une commune de plus de 10 000 habitants alors que la moyenne régionale est de 42,5 %. Sa population est toutefois très dépendante de l'arrondissement d'Amiens, qui concentre plus d'un habitant sur deux (300 000 personnes).

Le nombre de communes couvertes par le syndicat mixte est de 760 dans la Somme auxquelles s'ajoutent 15 communes frontalières de Seine-Maritime. 735 communes comptent moins de 2000 habitants.

Présentation du Projet: enjeux du projet

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le 29/05/2024
ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Dans un département marqué par une forte ruralité, le numérique doit être un facteur clé de développement économique et social pour les communes et les intercommunalités. Il peut améliorer radicalement les services publics dans tous leurs domaines de compétence mais également la qualité de vie des citoyens à l'aide de technologies qui s'appuient sur un écosystème d'usages et des services associés : administration, sécurité, environnement, transports, santé, aménagement, ...

Par l'acquisition et la mise en œuvre d'un réseau LoRaWan, Somme Numérique souhaite :

- Structurer le maillage départemental LoRaWan
- Proposer une offre de services pertinentes pour le territoire
- Permettre au territoire de réaliser des économies et d'être plus efficient
 - De fournir des indicateurs et tableaux de bord
 - Être garants des données générées
- D'offrir une meilleure qualité de service aux usagers...

Présentation du Projet: acteurs du projet

Envoyé en préfecture le 29/05/2024
Reçu en préfecture le 29/05/2024
Publié le 29/05/2024
ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE

Maître d'Ouvrage: SOMME NUMERIQUE



Assistants du maître d'ouvrage : SWP, RESÔM (ex KERANUM), ANDERS AVOCATS

Titulaire du marché public d'expérimentation: AXIONE



Plateforme Numérique interopérable: Faubourg Numérique



Présentation du Projet: les territoires d'expérimentation

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE

S²LOW

- Ville de Rue
 - o Télérélevé des compteurs d'eau
 - o Télérélevé et commande des armoires d'assainissement
 - o Télérélevé et commande des consommations bâtimementaires



- Ville de Long
 - o Mesures et alertes de niveaux de crues
 - o Télérélevé et commande du chauffage bâtimementaire



- Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre :
 - o Télérélevé et commande des consommations bâtimementaires
 - o Mesures et alertes de taux de remplissage des PAV (Points d'apport volontaires)



- Communauté de communes de Terre de Picardie
 - o Télérélevé des compteurs d'eau



- Communauté de communes de Avre Luce Noye :
 - o Mesures des niveaux d'eau des réservoirs, actionneurs de pompes et alertes intrusions



- FDE 80
 - o Connectivité des horloges d'armoires d'éclairage public
 - o Télérélevé et commande



Présentation du Projet: les territoires d'expérimentation

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE

S²LOW

- Communauté de communes du VIMEU
 - o Gestion Technique de bâtiments



- SIEP du Santerre
 - o surveillance des réservoirs d'eau



somme
numérique

Présentation du Projet: les territoires d'expérimentation

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

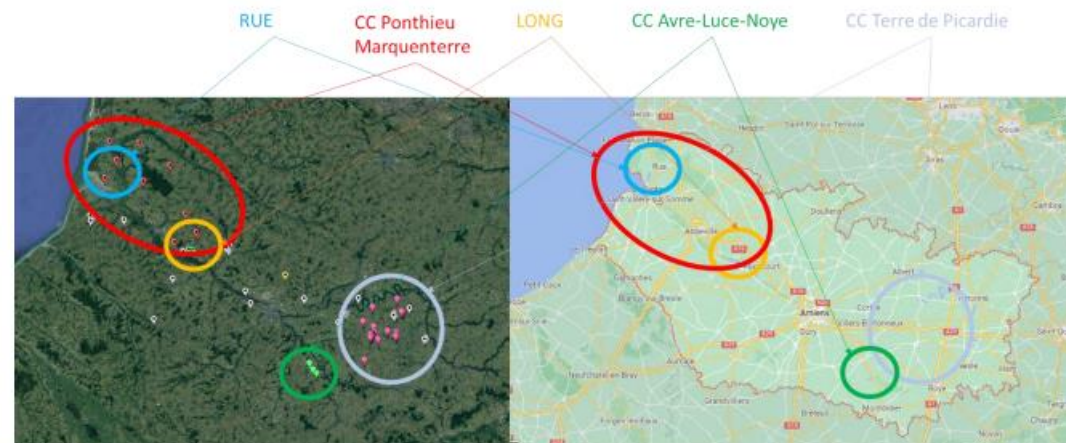
Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE



Les collectivités et EPCI parties-prenantes sont au nombre de six.

En plus des 5 communes et communautés de communes indiquées sur les cartes ci-dessous, la Fédération départementale de l'énergie de la Somme (FDE80) est aussi partie-prenante des expérimentations



A cela s'ajoute la communauté de communes du VIMEU et le SIEP du Santerre.

Planning prévisionnel:

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 080-258004365-20240529-DL10_CS-DE

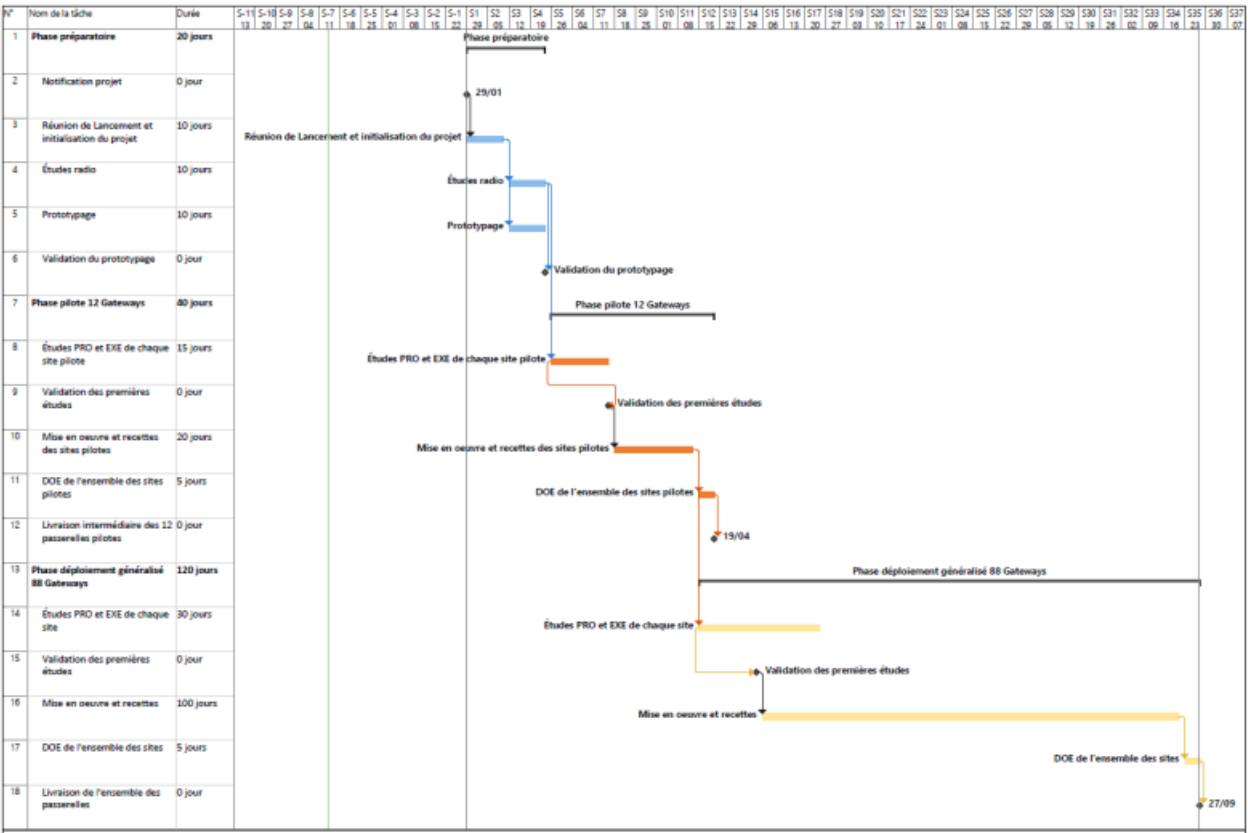


Clause contractuelle du CCTP du marché:

2.1. Planning prévisionnel

Le candidat décrira dans son mémoire technique un planning de mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs décrits ci-dessous, précisant les plannings des différents tâches et opérations listées ci-après. Sur son planning, le candidat fera figurer les délais réels d'étude, d'approvisionnement et d'installation. Ce planning prévisionnel permettra au maître d'ouvrage d'envisager la durée de déploiement de chacune des composantes du dispositif qu'il souhaite mettre en œuvre. A ce titre il est demandé au prestataire une première livraison intermédiaire de passerelles en T2 2024 et une livraison de l'ensemble des passerelles envisagées avant fin T3 2024. Les capteurs et actionneurs seront déployés en parallèle de chaque passerelle.

Le maître d'ouvrage réceptionnera les travaux de l'infrastructure LoRaWan au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des développements informatiques des connecteurs nécessaires.



Merci de votre attention

43 Av. d'Italie | 80090 Amiens | 03 22 22 27 27

sommenumerique.fr

